

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

**SCORIES THOMAS
FOURRAGE**

à la
Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait
(Maison contrôlée) Tél. 13

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 Comptes de Chèques postaux No 11 c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Atelier de Couture pour Dames

Travail soigné, prix modérés

Se recommande:

Yolande Baruchet-Favre
Avenue du Nord Maison du Dr. Menges



Un présent d'une valeur durable

qui sera apprécié davantage encore avec les années, est une assurance auprès de notre Société. Le père, préoccupé du bien-être de sa famille, ne peut faire de cadeau plus précieux qu'une assurance sur la vie pour sauvegarder l'avenir matériel des siens. Renseignements auprès de la Direction et des Représentants de la

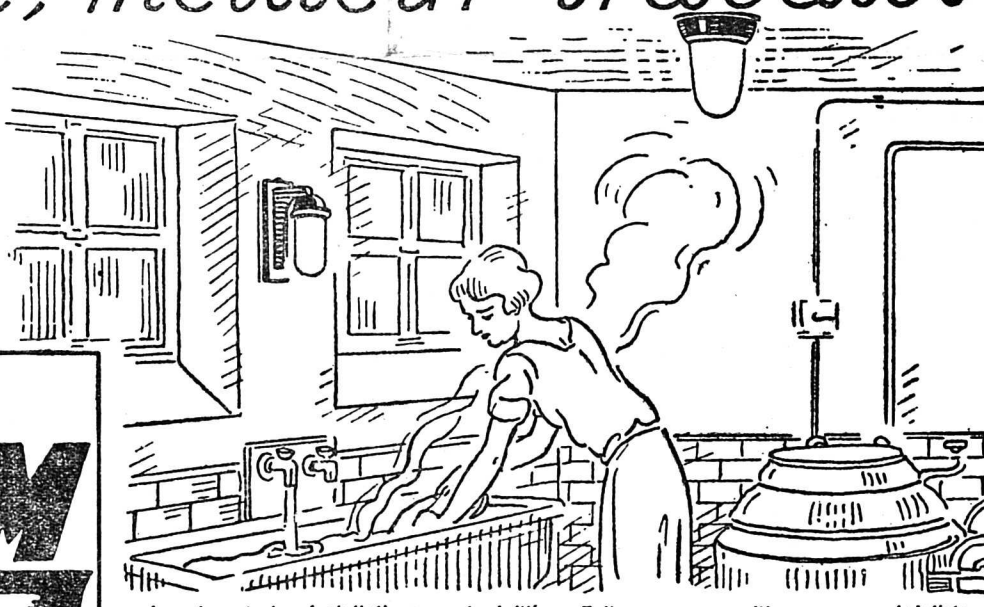
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

Société mutuelle fondée en 1857

Représentants: Edouard PIERROZ, Martigny - Léon PANCHARD, Bramois

A meilleure lumière, meilleur travail!

Une bonne lampe, c'est la meilleure aide de la lessiveuse. Mais un éclairage bien disposé et d'intensité suffisante. Tout autant, l'éclairage rationnel des chambres hautes et des sous-sols «paie» le peu qu'il coûte. Economie d'éclairage, mauvaise économie, puisque la lumière électrique coûte si peu!



La plupart des installations sont vieillies. Faites-vous conseiller par un spécialiste, qui vous indiquera le moyen de moderniser votre système d'éclairage.

Une meilleure lumière
par les lampes **OSRAM**
dépolies intérieurement.

Agence pour la région Sion-Sierre

est offerte par maison suisse de premier ordre à monsieur énergique, sérieux et ayant de l'initiative. L'intéressé doit posséder les qualités nécessaires pour traiter avec la clientèle. Offres détaillées sous chiffres O. F. 15719 V. à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

DEMANDEZ

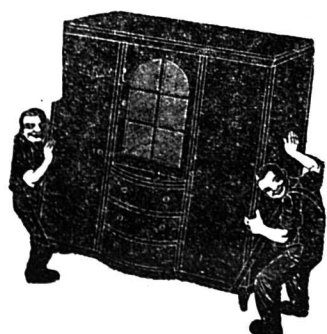
NOS
Pelerines imperméables pour Fillettes et Garçons
Manteaux caoutchouc
Trenchcoats
Windjacks
Vestons de chasse

qui sont vendus avec

10% DE RABAIS
sur les prix du jour

E. GEROUDET & Fils - Sion

Deux ans de Crédit Dix ans de Garantie



Deux raisons suffisantes pour vous engager à visiter nos Expositions et demander le catalogue délivré à nos caisses ou expédié gratuitement.

**BON GENIE
MOBILIER**

RUE DES DEUX MARCHÉS, 2 - VEVEY
EXPOSITION PERMANENTE

BON à découper pour recevoir gratuitement notre CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE

Nom _____
Adresse _____

Attention

Si vous voulez acheter du mobilier bien fini et dépenser peu d'argent, adressez-vous chez

Widmann Frères

Fabrique et magasins de meubles
Près du Temple protestant.

SION

A dose modérée...

L'apéritif sain « Diable-rets » agit de façon bienfaisante sur l'organisme et le moral.

VACHER
cherche place.
S'adr.: bureau du journal.

Un homme de confiance et connaissant bien les travaux de vigne, cherche place à un prix très modéré. S'adr.: bureau du Journal.

AVIS

Je suis vendeur de porcelets 3me portée, race extra. S'adr. à Mce Bitz, St-Léonard.

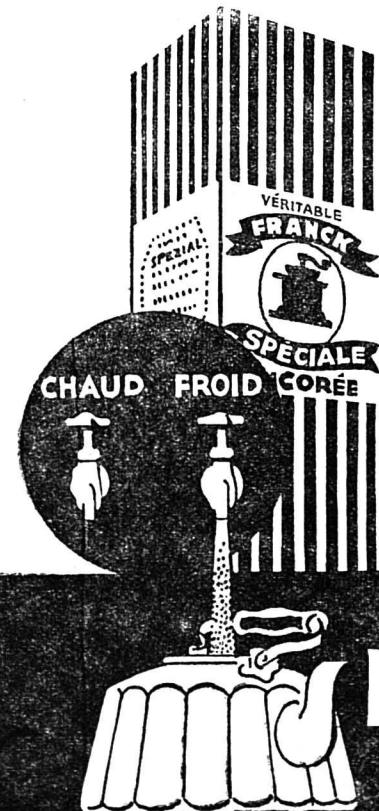
LA QUATRIEME CONDITION

pour préparer une tasse de café délectable:

La qualité de l'eau a une grande importance: avant tout, de l'eau fraîche, non pas de l'eau du boiler!

Puis faites infuser le café dès que l'eau bout, pas plus tard, car l'eau qui a été trop longtemps sur le feu ne vaut plus rien pour la préparation du café.

Un café qui fait du bien et met de bonne humeur par son goût corsé et sa belle couleur engageante est toujours préparé avec de la «Franck Spéciale».



Helvetia & Henri Franck fils SA. Bâle

FRANCK SPECIALE

Abonnez-vous au „Journal et Feuille d'Avis du Valais et de Sion“

Avis important

Tout nouvel abonné à la „Feuille d'Avis du Valais“, pour l'année 1931, recevra le journal gratuitement jusqu'à la fin de cette année.

Derrière la muraille soviétique...

(Correspondance particulière)

Plus que jamais, à l'heure présente, la Russie soviétique est une vaste muraille, sombre et mystérieuse, derrière laquelle il se passe quelque chose.

Et qui donc pourrait se vanter de connaître à fond tout le tragique de la crise politique, économique et morale de l'ancien Empire des Tsars, de cette immense Russie habitée cependant aux drames historiques qui abondent dans ses archives?

Nul, certes, ne connaît encore tous les dessous des menées du Guépéou soviétique, pas même M. Sokolnikof, cet ambassadeur des Soviets à Londres, que des émissaires cherchent à attirer à Moscou pour répondre de certaines correspondances compromettantes prouvant qu'il serait un chef en vue de l'opposition de droite du parti bolchéviste.

A cet égard, un procès intéressant par ce qu'il dévoile, est celui du parti industriel. On voit comment la Russie rouge travaille pour arriver à son but. Grâce à des témoins complaisants qui déclarent que M. Poincaré envisage avec sympathie l'organisation d'une intervention en Russie, les Soviets agissent plus énergiquement que jamais leur campagne de propagande intérieure, et le conseil central des syndicats adresse des appels aux travailleurs de l'Union soviétique pour les inviter à lutter plus encore pour l'exécution de ce plan quinquennal proclamant la mobilisation générale des ressources intérieures économiques et industrielles pour faire valoir définitivement toutes les possibilités du pays. Chaque ouvrier, dit cet appel, devra, en réponse aux menées contre-révolutionnaires et interventionnistes, travailler avec comme but unique, le réaffermissement énergique de la capacité défensive de l'Union soviétique et la puissance de l'armée et de la flotte rouges.

On le voit, notre temps «d'après-guerre» est bien loin encore de la paix. Partout règne l'obsession de la guerre, et la Russie rouge n'est certes pas là pour y porter remède. C'est elle au contraire qui la voit partout, proclamant que le dit procès industriel prouve amplement que les provocations ne cessent jamais de la part des impérialistes, contre l'Union soviétique. La campagne contre les exportations russes vise surtout, selon les bolchévistes, à ce but: La préparation d'une intervention contre l'Union soviétique. La Russie révolutionnaire se dresse donc contre les convoitises de l'étranger; et cela explique bien sa mentalité actuelle.

Contre de semblables excitations à la haine, même l'Association financière russe de l'industrie et du commerce, qui a son siège à Paris, proteste énergiquement; elle déclare fausses toutes les accusations inventées par le pouvoir soviétique qui a besoin d'expliquer au peuple russe l'échec de ses plans économiques insensés et de justifier cet échec aux yeux de certains milieux politiques de l'étranger.

Il ne faut, en effet, jamais perdre de vue que la politique étrangère des Soviets ressemble singulièrement à la politique impérialiste des Tsars. Et c'est pourquoi un Litvinof s'entendra fort bien avec un Grandi qui représente l'actuel système italien prêt à toute alliance profitable.

Après donc l'accord commercial du 2 août dernier entre l'Italie et la Russie, nous voyons se dessiner toujours plus nettement le développement des relations internationales entre les deux pays, et cela malgré le peu de confiance que le fascisme puisse témoigner au communisme subversif, hostile, en outre, à toute religion.

On objectera sans doute qu'il s'agit là de simples rapports économiques et pas du tout de problèmes d'un caractère international.

C'est possible. Mais il est permis de supposer que M. Mussolini travaille, songe à tout, et voit que, grâce à la Russie, l'Italie en temps de guerre, pourrait bien se ravitailler par les détroits...

Toute la politique italienne dans l'Orient est basée sur ce grave problème vital d'une expansion, voire même pacifique. Et dès lors, pourquoi s'étonner d'une alliance, ou d'une simple amitié avec le dictateur féroce qui s'appelle Staline, fut-il même un ennemi juré de notre vieille civilisation? D'abord vivre... n'est-il pas vrai?

Entre la Russie et l'Italie, il y a donc des rapports économiques qui forment touchent aussi à des préoccupations politiques du côté de la Mer Noire, ce grand lac de l'Orient méditerranéen.

Veuille Dieu que tout ce que nous avons là ne soit qu'en faveur de la paix et de la concorde internationale, et cela malgré les sombres apparences du peu que nous pouvons percevoir derrière la muraille russe d'une part, et la politique italienne de l'autre.

Fasse aussi le Ciel que de graves déceptions économiques ne soient pas le lot habituel de ceux qui veulent voir, même dans la Russie, administrée par les communistes, le plus grand pays producteur de matières premières!

Alexandre GHKA.

Les historiens du Valais romand à Martigny

(Correspondance particulière)

Le comité de la Société d'histoire du Valais romand avait choisi pour l'assemblée générale la ville de Martigny, que couronnent et dominent les vestiges des temps passés. Or, l'histoire de cette région est intimement liée à celle du pays. Ses armoiries: de geules au lion d'argent tenant un marteau d'or ne sont-elles pas le symbole d'une population combattive qui sait se défendre et défendre ses intérêts?

Au temps des Romains, Martigny s'appelait Octodurus ou Octodurum, du celtique duros, qui désignerait une porte, place fortifiée. Vicus gaulois de César, Martigny fut la principale bourgade des Vénètes que Galba mit en cendres 58 avant J.-Ch. Reconstituée, elle fut élevée par Claude au rang de bourg impérial avec marché (Forum). En signe de reconnaissance, Martigny s'appela après la mort de Claude Forum Claudii Vallensium. Ce n'est qu'à la fin du XIIe siècle qu'elle prit le nom de Martigny. Certains historiens rapportent le nom de Martigny à la dévotion que l'on portait en Valais à St-Martin; les autres aux nombreuses forges ou martinets établis sur le cours de la Dranse. Sa situation à proximité du col du Mont-Joux (St-Bernard), sur le passage presque continu d'armées belligérantes, exposa la ville de Martigny à travers le Moyen-Age aux coups de main et aux horreurs du pillage. D'autre part, la rivalité entre Martigny-Ville et Martigny-Bourg qui jouissait du privilège commercial accordé par Bonne de Bourbon et qui garda jusqu'au XIXe siècle la présence sur les autres quartiers de la communauté de Martigny composée des six villages réunis sous la même bannière: le Bourg, la Ville, le Pays, le Brocard, Ravoir et Charraz, fut une cause perpétuelle de luttes intestines et ces luttes trouvèrent leur épilogue au Grand Conseil valaisan en 1924.

Après la conquête du Bas-Valais par les Haut-Valaisiens, Martigny fut placé sous la juridiction du gouverneur de St-Maurice et sous la domination française, Martigny fut un chef-lieu de canton de la préfecture de St-Maurice. A la chute de l'empire, il devint chef-lieu du district.

C'est donc dans la salle de l'hôtel de ville de cette commune que le président de la Société souhaita, hier, la bienvenue à une nombreuse assistance. M. le Dr. de Cocatrix doit être fier de son succès. Sous sa présidence, la Société d'histoire a prospéré. Elle est devenue un beau fleuron de la terre romande.

Puis il retraça les principaux événements de l'année écoulée, rappela la mémoire des membres disparus, MM. Trotter, Joris, Rey à Genève et abbé Meichtry. Au sujet de la pierre tombale que la Société veut ériger au souvenir de M. Pierre Biolley, le fondateur de la Société, une souscription est ouverte.

Les comptes présentés par M. le Dr. Comtesse sont approuvés, et la parole est donnée à M. l'avocat Louis Couchepin qui nous connaît comme excellent avocat et brillant officier, mais dont nous ignorions le talent d'historien. Dans une langue châtiée, M. Couchepin nous fit le récit d'un procès qui fut plaidé à Sion en 1845, devant le Tribunal central, dit de répression, institué par le régime conservateur.

Un certain Etienne Guex, boulanger à Martigny, ancien soldat du Rég. Stockalper, s'était enrôlé en 1840 dans les troupes de la Jeune Suisse qui commandait le célèbre capitaine Alexis Joris, et prit part comme soldat aux combats de Grimisuat et d'Arbaz, au cours desquels il tua le citoyen Quaroz de la Vieille Suisse. En 1849, Guex, toujours soldat dans les troupes de Joris, attaqua à coups de sabre le brave J.-B. Pellaud, du Levron, pour le forcer à se rallier au mouvement de la Jeune Suisse. Enfin, Guex s'était permis de placarder en 1844 sur les murs de Martigny-Bourg les proclamations du parti radical. Signalé aux chefs politiques comme citoyen dangereux, il s'évada en terre vaudoise. Et comme un jour il franchissait le pont de St-Maurice, pour rentrer à Martigny, il fut arrêté par les commissaires du Gouvernement Antoine de Courten et colonel Zerkli. Ayant voulu frapper les représentants de l'autorité, il déclara au cours de son interrogatoire qu'il ne connaissait pas de Courten, et qu'il n'aurait jamais cru qu'il fut un organe gouvernemental conservateur, car il portait la barbe entière, le rasoir ne passait pas sur sa figure et c'était là le signe distinctif de la Jeune Europe, de la Jeune Suisse.

Arrêté, incarcéré, en maison préventive, il confia sa cause à un avocat de Martigny, M. Gros, et à un célèbre avocat conservateur, M. Gagnoz de Sion, grand-oncle de M. Louis Gagnoz, ancien conseiller à Sion. Malgré une touchante plaidoirie de Gagnoz, Guex fut condamné à 6 mois de prison, à 20 ans de privation des droits civiques et aux frais de la cause.

M. Couchepin ayant retrouvé dans les papiers de son grand-père la plaidoirie de M. Gagnoz, telle qu'elle fut présentée à Sion, il en donna connaissance à l'assistance. C'est un superbe morceau oratoire.

Un chef conservateur, député à la Diète, chancelier d'Etat, plaidant devant un tribunal de répression, institué par son parti, pour un citoyen attaché aux idées contraires, ne manqua pas d'intérêt. Gagnoz éleva le débat de la cause par son grand côté et dit aux juges: « Si les radicaux avaient été les vainqueurs, vous seriez-vous sur le banc des accusés et non sur le banc des juges. » Cette plaidoirie, en outre, révéla les talents oratoires de maître Gagnoz. Elle contraste par ses paroles bien balancées, avec les plaidoiries actuelles où toutes les leçons de rhétorique ne sont plus respectées.

M. Couchepin obtint un succès mérité.

Après l'enfant de Martigny-Bourg, un enfant de la ville, notre talentueux peintre et archéologue cantonal M. Morand, pour qui les vieilles ruines n'ont point de secret, et qui écrit comme il prévoit avec art et finesse, nous parla de la Bâtiaz.

L'existence de cette sentinelle oubliée à son poste par le temps, ce colosse solitaire et décrépit qui veille sur la plaine de Martigny depuis de nombreux siècles, est attestée par des documents certains de 1233.

Amédée de Rarogne, frère de l'évêque Henri, en était alors le châtelain. Depuis cette date, elle fut le théâtre de nombreuses guerres et subit plusieurs sièges à la suite desquels elle fut reconstruite en partie. Le singulier enchevêtrement, les unes dans les autres, qu'offraient au XIIIe siècle, les possessions de l'évêque de Sion et celles du comte de Savoie donnaient lieu à de fréquentes querelles et Martigny passa successivement entre les mains du comte et de l'évêque. Lors des guerres de Bourgogne en 1475, la Bâtiaz fut de nouveau démolie par les patriotes haut-valaisiens qui avaient battu les troupes savoyardes à la bataille de la Planta et conquis tout le Bas-Valais. L'évêque Jodox de Silinen releva la Bâtiaz de ses ruines, mais peu de temps après elle était de nouveau prise d'assaut et livrée aux flammes par le terrible adversaire de Mathieu Schiner: Georges Supersaxo.

La conférence de M. Morand fut très goûtée par l'auditoire qui ne lui ménagea pas ses applaudissements.

M. Comtesse donna ensuite lecture d'un travail de l'érudite Ph. Farquet, qui signe sous le pseudonyme d'Alpinus. Il s'agit d'un châtelaïn peu commode, Jean de Vilette, donzel en 1390: Homme au cœur dur et vindicatif, il fit emprisonner un certain Corley, de Troistorrent, dans les froides geôles du Château, pour avoir pris part à une bagarre. Sans s'occuper des statuts et sans procéder à une instruction quelconque, il fit souffrir pendant plusieurs hivers ce pauvre diable dans le but de chercher chicane à ses administrés.

Le président de la Société, M. le Dr. de Cocatrix, termina la série des conférences par une notice sur Guillaume Dufay, mort à Paris lors de la révolution de juillet 1830. Cet homme qui se distingua et fit honneur à notre canton était un descendant de cette famille noble originaire de Monthey qui fournit au pays plusieurs magistrats et officiers. La branche cadette de la famille Dufay s'appela Dufay de Lavallaz dont descendait feu l'ancien conseiller national Eugène de Lavallaz à Monthey et MM. Henri, Joseph et Léon de Lavallaz à Sion.

Guillaume Du Fay dont on a célébré cette année le centenaire de la mort, avait été engagé dans le Bataillon valaisan commandé par de Courten comme quartier-maître. Sa vive intelligence et son caractère noble et généreux le firent apprécier de ses chefs. Il devint major. Attaché au fort de Babylone qui résista plusieurs jours à l'insurrection du Fay se distingua par son courage. Il tomba touché par une balle au milieu du combat.

La conférence de M. de Cocatrix est la preuve que le président de la Société d'histoire n'est pas seulement un excellent président, mais aussi un historien érudit. C'est en souhaitant que M. de Cocatrix récidivera que M. Comtesse se fit l'interprète de l'auditoire pour lui exprimer des félicitations et des remerciements.

Après la séance, M. Charles Girard, conseiller municipal, invita les sociétaires à une collation offerte par la commune de Martigny. L'élément laïque se mêlait à l'élément ecclésiastique dans une compénétration touchante. Le Révérend Père Alexis Biolley, en un discours charmant, releva cette concordie qui régnait dans la Société d'histoire, convia les assistants à cette fête, à toujours mieux se comprendre et à mieux s'aimer, et remercia en termes chaleureux le conseil communal de Martigny. Notons que dans l'assistance se trouvaient M. le juge fédéral Couchepin, M. et Mme de Cocatrix, conseiller d'Etat, M. et Mme Jules Couchepin, président du Grand Conseil, M. le préfet Thomas, M. Borloz, député au Grand Conseil de Vaud, MM. les chanoines Moret et Cornut, M. Pellissier, ancien conseiller national, etc.

Ce fut une belle réunion qui sera marquée d'une pierre blanche dans les annales de la Société.

UN SANGLIER SE JETTE AU LAC

M. Jaquemettaz, laitier, au Bouveret, rentrant, samedi, de St-Gingolph, à bicyclette, s'est trouvé, à la Chenaletiaz, en présence d'un gros sanglier qui devait bien peser, au jugé, une centaine de kilos. L'animal n'avait sans doute jamais vu une bicyclette montée, car il s'enfuit épouvanté, dégringola le talus soutenant la route à gauche, se précipita dans le lac et se mit à nager.

Des pêcheurs qui se trouvaient dans les environs, se lancèrent, à force de rames, à sa poursuite, mais bientôt il disparut. Les recherches faites ensuite le long du rivage restèrent sans résultat; ils rentrèrent bredouilles de leur pêche au sanglier.

L'animal a-t-il réussi à s'échapper? On ne sait. Il est plus que probable que le poil feu tré dont est garnie la peau des sangliers s'est imbibée et l'a entraîné sous l'eau et qu'il s'est noyé.

Il n'est pas impossible non plus que la bête se soit blessée avec ses sabots en nageant, et saignée, comme il advient aux porcs naufragés.

Canton du Valais

A PROPOS DE L'ASSURANCE-INCENDIE

Un peu de logique, s. v. p!

(Corr. part.) Sous ce titre, le dernier No du « Journal et Feuille d'Avis » apporte une correspondance humoristique d'un M. W., concernant la loi sur l'assurance-incendie, dans laquelle il reproche au rédacteur de se fier de ses lecteurs. Mais M. W. paraît vouloir se fier au peuple valaisan tout entier, car ce n'est pas avec ces mots pour rire que l'on fait, soit réussir, soit échouer, un projet de loi sérieux, préparé par le Gouvernement et voté par le Grand Conseil.

M. W. prétend qu'il y a assez d'arguments contre la dite loi. Qu'il veuille bien les présenter! Il paraît plus logique de combattre une loi avec des arguments qu'avec des plaisanteries, et cela intéresserait certainement davantage les lecteurs du « Journal et Feuille d'Avis ». On pourrait alors discuter sérieusement et finalement, on verrait qu'il n'y a pas d'arguments contre un établissement cantonal pratiquant l'assurance-incendie.

Le Valais ne veut-il pas tirer profit d'une assurance cantonale, comme le font 18 autres cantons pour le plus grand avantage de leur population?

Note de la Réd.: Nous n'avions pas pris au tragique les arguments drôlatiques de M. W. sur la loi concernant l'assurance-incendie et quant à ses injures, nous les croyons plus préjudiciables à l'auteur qu'à la rédaction qui les insérait bénévolement, sans commentaires. Les réflexions et les potins du Grand Conseil que M. W. prend au pied de la lettre, ne sont que des échos sans importance et chacun l'a compris ainsi.

Le débat sur l'assurance-incendie va prendre une certaine ampleur. Ses partisans et ses adversaires pourront s'exprimer librement dans le journal. Mais, nous leur recommandons la courtoisie tant qu'ils ne s'en prendront pas à nous-même.

Ainsi M. W. aura toujours la possibilité de nous décocher ses flèches et de réserver sa bonne humeur pour d'autres adversaires. Il sait très bien que nous ne le craignons pas.

CHAMOSON FÊTE ST-ANDRÉ

(Corr. part.) La commune de Chamoson a fêté hier son patron St-André, qui a donné le nom à un quartier de ce village. Le matin dans la magnifique église récemment construite et qui est un chef-d'œuvre d'art, une grande affluence de fidèles était accourue. C'est devant une assistance recueillie que M. Delaloye, vicaire général, prononça un sermon de circonstance, qui fit une profonde impression. Puis une procession se déroula autour de l'église. Un concert, donné par les deux fanfares de la belle et prospère commune de Chamoson, termina cette fête.

UNE VIEILLE COUTUME VALAISANNE

Quand on apprit au Grand Conseil que M. Théodore Comina avait été reçu bourgeois de Nax pour une certaine somme d'argent et 90 litres de vin, il y eut quelques sourires dans l'assistance et nous avons blagué dans les « Réflexions et potins » cet événement local.

Or, on nous apprend qu'il s'agit en réalité d'une vieille et jolie coutume valaisanne.

En effet, en plusieurs régions du canton, le nouveau bourgeois offre le verre de l'amitié à ceux qui l'accueillent et parfois même il y joint le fromage et le pain.

A Sierre, cette petite cérémonie s'appelle la « Ribote » et ailleurs la « Marendra ».

Nous pensons donc avec notre correspondant que M. Comina, qui est un excellent citoyen, a bien fait de se conformer à la règle et qu'il serait vraiment dommage d'abandonner ces coutumes du bon vieux temps qui font de la bourgeoisie une grande famille.

Quant à M. Métrailler, président de Nax, qui pouvait s'émouvoir de notre écho, c'est un de ces magistrats dévoués et désintéressés qui dirige sa commune sans réclamer d'honneurs.

On le voit donc, Nax est resté ce qu'il était jadis et c'est tout à son honneur: un endroit où les traditions sont respectées.

Ajoutons que M. Comina ne fut pas le seul à donner le verre de l'amitié aux anciens bourgeois et que le Grand Conseil eut à s'occuper aussi d'un citoyen du Haut-Valais qui en entrant dans une commune offrit quelquel litres de vin.

Cela fait supposer que la coutume dont nous parlons est générale en Valais et nous serions heureux si quelque ami de l'histoire pouvait compléter nos informations sur ce point.

UN ESCROC A ÉTÉ ARRÊTÉ

Un jeune Valaisan de 26 ans, originaire de St-Gingolph, récidiviste, qui pratiquait l'escroquerie au moyen de lettres munies d'une fausse signature, recherché pour de nombreux délits, a été arrêté à Clarens et incarcéré à Montreux.

UNE PLAINTÉ NON FONDÉE

Quand en 1925 M. O. Walpen, administrateur à cette époque de l'Agence de la Banque cantonale valaisanne à Brigue, fut nommé au Conseil d'Etat et qu'il fut nécessaire de pourvoir ce poste, un certain nombre de personnalités de Brigue et des environs s'intéressèrent en faveur d'un employé de banque nommé Eister, le recommandant pour le poste d'administrateur de cet établissement. Dans une lettre à la direction de la banque ces personnes déclarèrent qu'Eister possédait toutes les qualités requises pour ce poste, qu'elles assumaient solidairement toute responsabilité et qu'elles étaient prêtes à fournir d'autres garanties en faveur d'Eister.

Lorsque, plus tard, ce dernier commit des détournements importants, la banque déposa

une plainte contre les personnes en question, exigeant des dommages-intérêts s'élevant à 30,000 francs, soit la caution minimum fixée pour les fonctionnaires cantonaux.

Le tribunal fédéral a repoussé comme non fondée cette plainte, en plein accord avec le tribunal cantonal valaisan étant donné que suivant la teneur de la lettre en question et suivant l'interprétation donnée par les organes de la banque eux-mêmes, ni les conditions de caution, ni une prise de garantie ne furent remplies.

LE COURS DE RÉPÉTITION DU RÉG. 6

(Inf. part.) Le cours de répétition du Régiment 6 aura lieu en 1931, dans le courant du mois d'avril. Nos soldats camperont probablement dans la région du district d'Entremont.

AVANT LES ELECTIONS DES JUGES

(Inf. part.) Les conservateurs de Chamoson présenteront la candidature de M. Carruzzo, un homme de bon sens, et les radicaux celle de M. Paul Boven. Ce sont deux excellents candidats.

A Martigny, M. Crittin gardera probablement son poste et à St-Maurice, M. Pellissier ancien conseiller national, ne sera vraisemblablement pas combattu.

Un trésor caché

(Correspondance particulière)

Si l'on connaît déjà, à leur juste valeur, les merveilleux sites des Mayens de Sion, les Mayens de Veys...z sont restés dans le plus tranquille silence de leur charme caché.

Depuis quelques jours, leur situation retirée et leurs anciens souvenirs dégageant une aiguillonnante séduction qui torture au paroxysme de la douleur et de l'espoir quelque esprit téméraire et présomptueux.

Pour mieux saisir la suite de cette petite histoire, considérons cette époque moyenâgeuse où partout donjons et castels s'élevaient, majestueux dans les airs et menaçants sur les têtes rebelles et belliqueuses. Que de fois, avant de tomber dans les mains saignantes des assaillants, comtes et barons enfonçaient profondément en terre leurs énormes trésors. Le couteau qui nous occupe n'a pas échappé à ces constructions féodales, pas plus qu'il n'a dissipé ces souffles jaloux et féroces des hommes d'alors.

Depuis longtemps, la légende qu'une colossale fortune est enfouie là-haut dans l'enceinte d'un vieux fortin disparu, court le pays et surtout le village compris dans la zone supposée. Le hic de la question a tous jours été de connaître exactement le lieu convoité.

Transportons-nous par la pensée au cœur de ces adustes chalets des Mayens de Veys...z et voyons ce qui se passe.

H..., propriétaire inconscient du précieux emplacement, vient de le vendre à un ami de la villégiature P.... Ajoutons que seule les dernières formalités qui doivent mettre l'acheteur au bénéfice de la propriété ne sont pas encore remplies.

Les ouvriers du nouveau propriétaire ont déjà commencé le nettoyage et le défrichage de l'endroit sans aucun soupçon de découverte. Quelle ne fut pas leur surprise quand leurs pioches résonnèrent gravement au contact d'une immense pierre qui semblait recouvrir un caveau pratiqué ingénieusement dans le sol! La chose n'était pas naturelle, et sans aucun doute, il fallait conclure qu'un trésor était caché, là, sous terre.

Aussitôt, les ouvriers mettent au courant leur patron qui reçoit la nouvelle d'un grand éclat de rire. Les appas de cette nouvelle le font rentrer en lui-même et la sincérité de celui qu'il interroge le décide à monter la semaine suivante sur les lieux.

Ici, la scène change; H... a vent de l'histoire et le voilà au sein de ses émotions. Pâle, haletant, silencieux, morne, emporté, il veut agir, il veut attendre, il ne sait que faire.

La fortune qui lui a souri jusqu'à ce jour, semble le narguer maintenant. Dans son bouleversement il avise par téléphone qu'il est toujours propriétaire du morceau de terre et donne l'ordre de suspendre les travaux immédiatement. Ses yeux brillent, son front s'épanouit et avec quel éclat! La joie s'amasse dans son cœur comme l'or qu'il recouvre déjà de sa large main. Il ne se contient plus, il est hors de lui-même; son contentement n'est pas seulement une ivresse, un délire, c'est une extase. Suis-je toujours propriétaire, se dit-il? Ai-je donné définitivement ma parole? Oui!... mais cette fortune!... Et la joie fuil de son cœur, tandis qu'il serre encore fiévreusement l'or dans sa main. Quelles émotions l'envahissent tout à coup! Je vais perdre le procès! ils ont déjà commencé les travaux!... c'est un mauvais point!... La tristesse, la frayeur, le désespoir montent à son esprit. Ses genoux se dérobent, la sueur coule à son visage et se glace comme dans la mort à son front pâissant. Il a des yeux hagards, le visage éffaré, la lèvre crispée, le geste convulsif, le cœur glacé! Non... non... plus demain... agissons aujourd'hui.

Dans son élan, il commande une auto; un docte avocat-magistrat de son voisinage, un archéologue compétent de sa ville sont mis au courant des faits; le beau-fils du désespéré est mandé en toute hâte, et tous les quatre prennent place dans la rapide véhicule qui les transportera à peu près jusque là-haut.

Pendant la première nuit des événements, les chalets et les alentours furent scrupuleusement gardés, tandis que toute la population du village, mise en émoi et en ébullition par l'effolante nouvelle, allait, venait, retournait jusqu'aux limites de la propriété et même jusque sous les fenêtres des chalets. On ignore s'il n'y a pas eu échange

de coups de feu. Dans les têtes passait cette impression que le travail allait cesser, que le village deviendrait abandonné, que le rubis, le saphir, l'or, l'argent et les perles allaient briller aux mains, couronner les chevelures et grossir les valises et les malles.

Tout redevenait dans le calme quand la voiture arriva et que les quatre occupants se trouvèrent en face d'une terre qui ne cachait rien et qui restait impassible et tranquille devant tant d'agitation.

Terre, que tu es bonne; non seulement tu nourris ceux qui te cultivent, mais tu vas jusqu'à attendre et émouvoir ceux qui te dédaignent et te foulent aux pieds! Cependant, ne soit pas si débonnaire, car tu risquerais de devenir l'agent meurtrier de ceux qui, cherchant à l'arracher tous les secrets que tu caches, succomberaient à une crise de désespoir.

L'histoire de ce « glozel » s'acheva là, mais un aveugle avait vu.

AMABILE.



L'EXPOSITION DUVAL

(Corr. part.) En ces sombres journées, les plus courtes de l'année, où même notre glorieux soleil du Valais se montre trop avare de ses bienfaisants rayons, tous les amis de la lumière seront heureux, sans doute, d'aller visiter la belle exposition que le peintre Fr. Duval nous offre d'une vingtaine de tableaux portant sa signature.

Il y a là des œuvres qui font honneur à l'homme de talent dont il s'agit: Valère, Tourbillon, la Tour des sorcières, la Majorie, sont devant nous, resplendissants de lumière et de chaleur. Plus loin, c'est une vieille rue de Sion qui évoque tout un long passé; puis, nous voici transportés aux Mayens d'où nous jouissons d'une belle vue sur Vex; sur la Dent-Blanche et ses glaciers, sur un vieux moulin du bisse d'Hérémeuse, sur des rocs ou des granges... Nous allons oublier la poétique vallée de la Sionne avec ses moulins si pittoresques; mais il nous faudrait attirer l'attention sur chacun de ces tableaux qui évoquent à ravir notre nature si riche, nos Alpes, toutes resplendissantes d'air et de lumière.

M. Duval arrive à un très grand charme d'expression, exposé avec goût, en cette heure où il atteint l'apogée de sa force et de son talent. C'est pourquoi tous les amis de l'art tiendront à visiter la petite salle (rue de Loèche No 5), qui nous dévoile des œuvres choisies, vraiment dignes de l'artiste, qui ajoute ainsi une fort belle page à l'histoire déjà riche en trésors de l'art du Valais.

A. Gh.

EN L'HONNEUR DU CAPITAINE WUILLOUD

(Corr. part.) Samedi soir, le major Carrupt, commandant du Bat. 11, avait convié à une fête de famille, au restaurant de la Planta, l'état-major de son bataillon et les chefs de compagnie pour prendre congé du cap. Wuilloud, arrivé à la limite d'âge. Ce fut une soirée charmante pleine de gaieté, où les sentiments de bonne camaraderie militaire et de solidarité furent consolidés.

LE RÉVEIL EN SILENCE

Après le réveil en musique, M. Albert Dolleyres, dont nous avons signalé l'originale invention, vient de mettre au point un appareil qui permet aux sourds de se réveiller sans bruit quand il leur plaît.

C'est la direction d'un établissement de Lausanne qui, après avoir entendu parler des inventions de cet excellent ouvrier, le pria de trouver un moyen simple et bon marché de venir en aide à ceux qui sont durs d'oreille.

M. Dolleyres greffa sur un réveil-matin ordinaire un courant électrique, et c'est ainsi qu'à l'heure voulue, une poire s'allume et par sa clarté vive réveille les dormeurs. Toutes les expériences faites à ce sujet ont été concluantes. On le voit donc, rien n'est plus simple, encore y fallait-il penser...

LA FÊTE DE LA STE-CÉCILE

La traditionnelle fête de la Ste-Cécile a été célébrée à Sion par les différentes sociétés musicales.

L'« Harmonie municipale », la « Chorale séduinoise », le « Chœur mixte » et le « Männerchor » ont parcouru la ville en cortège avec leurs drapeaux pour se rendre à l'église où de beaux chœurs ont été exécutés.

M. l'abbé Bassenach prononça une excellente allocution de circonstance et montra la nécessité des accords avec Dieu, avec le prochain et avec soi-même. Il félicita les directeurs des sociétés musicales de la ville de poursuivre leurs efforts pour la cause musicale et leur prodigua les encouragements de sa sympathie.

Un concert, très goûté par la population, eut lieu devant l'hôtel de ville, où les auditeurs étaient nombreux.

LE JOYEUX DINER DES CHASSEURS

Samedi soir, les chasseurs se sont réunis au restaurant de la Dixence, sous la présidence de M. Victor Donazzolo, afin de célébrer leur patron St-Hubert.

Une délégation de la « Diana » prenait part au dîner qui fut, suivant la tradition, l'un des plus joyeux de l'année.

Une cocasse distribution de prix récompensa les chasseurs malheureux, et ceux qui avaient perdu leur chien au cours de leurs campagnes, furent plaints et congratulés comme il sied.

M. Luginbuhl, en verve, a tout particulièrement divertifié l'assistance et jusqu'à la nuit, le local retentit de puissants éclats de rire.

Une belle soirée et qui ne sera pas sans lendemain.

UNE BAGARRE

Hier soir, une bagarre a éclaté, à la rue des remparts, entre des garçons bouchers qui sortaient du Café du Soleil et divers particuliers plus ou moins avinés.

Il est difficile d'établir les origines du conflit qui dégénéra bientôt en mêlée générale où plus d'un combattant fut mis assez mal en point.

A un moment donné, plusieurs coups de feu furent tirés, mais probablement en l'air, car personne ne fut blessé.

Tout se termina par l'intervention de la police et la mise en lieu sûr de deux individus qui semblaient gravement atteints et qui n'avaient pas grand mal. Il n'en faut pas moins regretter que tout un quartier ait été ameuté par cette mauvaise querelle.

DANS LES SOCIÉTÉS

C. A. S., groupe de Sion. Lundi soir, 1er décembre, à 8 h. 30 précises, au café de la Planta, assemblée générale du groupe. Ordre du jour important. Prière à tous les membres d'y assister. Le Comité.

Convocation de l'Assemblée primaire

L'Assemblée primaire de la commune de Sion est convoquée à la grande salle de l'hôtel de ville à Sion pour procéder à l'élection du juge et du vice-juge.

Le scrutin est ouvert: le samedi 6 décembre, de 17 h. 30 à 19 h. 30, le dimanche 7 décembre, de 10 h. à 13 h. Sion, le 28 novembre 1930.

Pour le Conseil communal de Sion, Le Greffier: IMHOF. Le Président: KUNTSCHEN.



FOOTBALL

Vevey 1-Sion 1: 2-1

De notre correspondant sportif:

Il est regrettable, mais surtout vexant, de constater, après une défaite de ses couleurs que le résultat d'un match, d'un bout à l'autre très serré, eut pu être à leur avantage sans la partialité de l'arbitre. M. Dubois, de Morges, n'a, en effet, pas craint de favoriser ses compatriotes d'une manière, trop manifeste pour passer inaperçue! Voilà une des raisons pour lesquelles Vevey est sorti vainqueur par deux buts à 1 dans le match d'appui qui l'opposait à Sion 1 sur le terrain du Villeneuve F. C.

Les équipes en présence, de force égale, prirent tour à tour la direction des opérations et Vevey marqua le 1er but après un quart d'heure de jeu, non sans avoir commis un foul, qui ne fut, naturellement, pas puni. Sion qui jusque là n'avait pas encore trouvé la bonne carburation, se mit décidément à l'œuvre et égalisa par Tavemier qui plaça, de l'aile gauche, un shoot imparable dans le coin droit des buts adverses. Mi-temps: 1-1.

En 2me partie, la lutte fut plus violente encore de part et d'autre, et resta indécise jusqu'au dernier quart d'heure où Vevey, qui avait mené une jolie attaque, fit pencher la balance de son côté en marquant à bout portant. Le match était joué!

Loïn de nous l'idée de reprocher aux Séduinois l'échec de leur équipe qui fournit un travail énorme dans toutes ses lignes. Mais la commission de jeu du F. C. Sion a été mal inspirée en réintroduisant Horlacher dans la ligne d'avants. Il fut de loin le moins bon, car aucun centre utile ne partit de la droite pourtant servie à souhait.

Les demis eurent fort à faire, et Wenger, au centre, déploya une activité incroyable; il ne fut pas assez soutenu par ses ailiers qui lui laissèrent trop d'ouvrage.

En arrière, Pointet, comme de coutume, brilla par la sûreté de ses dégagés, et de Sépibus tint bien sa place. Mais le roi du terrain fut sans conteste Gindele, le gardien séduinois. Il fut simplement éblouissant. Le public sut lui prouver son admiration en l'acclamant à maintes reprises pour ses arrêts d'une sûreté digne d'un gardien de série A.

L'équipe de Vevey fit montre de réelles qualités et d'un joli jeu d'équipe, mais eut sa tâche facilitée par des décisions de l'arbitre qui réprima sans merci les moindres peccadilles des nôtres alors que de nombreuses et grossières fautes des Vaudois lui semblaient naturelles! M. Dubois, nous ne sommes pas satisfaits de votre arbitrage et je ne vous en félicite pas.

Monthey bat Forward 2 à 1

Ce match s'est joué à Monthey, sous la direction de M. Meyer, du Racing, qui fut un excellent arbitre.

Durant toute la partie, le jeu est assez partagé entre les deux équipes. Le premier but est marqué par Monthey à la vingt-cinquième minute, sur une échappée de l'aile gauche, qui centre. Le gardien morgien ne réussit pas à retenir la balle. La partie, correcte au début, devient rude. Les deux arrières montheyens, les frères Giovanola, se distinguent par leur brutalité. L'« inter » gauche de Forward, Marti, est durement touché d'un coup de pied. Malheureusement le fait a échappé à l'arbitre qui n'intervient pas.

La mi-temps arrive sur le résultat de 1 à 0 en faveur de Monthey.

Après le repos, les Morgiens partent vigoureusement à l'attaque, avec la ferme volonté d'égaliser. Ils y réussissent grâce à un shoot-bolide de leur centre avant Anchisi, qui surprend le gardien adverse. La partie se poursuit, toujours très égale. On sent que le prochain but sera, pour l'une ou l'autre des équipes, celui de la victoire. Des deux côtés, la fatigue est manifeste. Cinq minutes avant la fin, grâce à une erreur de la défense morgienne, de Lavallaz réussit à tromper une seconde fois le gardien de Forward. Dès lors, le sort en est jeté et les Montheyens restent vainqueurs.

Toutefois, un résultat nul de 2 à 2 ou de 1 à 1 eût mieux correspondu à l'allure du match.

Sports d'hiver pour tous

On nous écrit:

L'article sportif paru sous « Loèche-les-Bains, sports d'hiver, a été élaboré, non par le Bureau de développement, mais par le Bureau de voyages « Swiss-Express » et le comité du Sporting-Hockey-Club, affilié à la Ligue suisse de hockey sur glace.

Si cet article a paru dans plusieurs journaux valaisans et autres, il va de soi, que

son but était d'atteindre la clientèle suisse.

Nos chers compatriotes ne doivent pas oublier qu'à part les grands hôtels, il s'en trouve de plus petits, qui ont fait récemment de gros sacrifices pour être à même d'offrir à leurs hôtes tout le confort moderne désiré. Certains y ont même installé salles de bains et eau courante.

Tous les hôtels de la station, grands et petits, sont ouverts à tout le monde, le Suisse aussi bien que l'Étranger, suivant leurs moyens. Chacun aussi a le droit, moyennant une taxe, de pouvoir patiner, soit sur le Rink de la Société des hôtels, soit sur celui du Sporting-Club, construit devant l'Hôtel des Étrangers, avec gradins, tribunes, podium pour théâtres-dansants.

Nous nous adressons donc à vous, Valaisans et Suisses, et ceci au nom des hôteliers, restaurateurs et commerçants de la station, pour vous dire de venir à Loèche-les-Bains sans crainte. Vous y trouverez dans les hôtels, sans exception, ainsi que dans les différents restaurants, toutes les attractions mondaines et sportives. Des patinoires, de la danse, de la gaité, du bon vin, des prix modérés, et ce qui est à considérer, cette réception cordiale qui met chaque hôte, qu'il soit suisse ou étranger, à l'aise dès qu'il franchit un hôtel de notre beau Valais.

Nous remercions le « Sportif » d'avoir eu le courage de ses opinions, et nous tenons à lui répondre afin qu'il ne garde aucune arrière-pensée, et que tous sachent qu'ils sont les bienvenus ici, aussi bien ceux qui vont dans les hôtels que ceux qui habitent des chalets.

Le « Sporting-Club » se fait un plaisir de lui offrir une carte de membre d'honneur et le prie de bien vouloir, s'il l'accepte, en faire part au secrétariat.

D'autre part, le Sporting-Club serait heureux de compter sur l'appui moral des Valaisans. Les cartes de membres actifs, passifs et honoraires s'obtiennent sur une simple demande écrite, adressée au trésorier du Sporting-Club. L'entraide sportive seule pourra permettre à ce club d'accomplir le programme qu'il s'est tracé.

Le Bureau de renseignements « Swiss-Express », ainsi que le comité de divertissements du « Sporting-Club » se tiennent gracieusement à la disposition de tous ceux que cela intéresse, pour envoyer prospectus et programme détaillé.

D'autre part, la Chambre Valaisanne du commerce a reçu en son temps les prospectus des différents hôtels de la station.

**

P. S. Nous prions les lecteurs qui ont pris connaissance de l'article paru sous « Z » le 29 novembre, de noter que la patinoire du « Sporting-Club » est ouverte à tous.

Si certains prétendent que sur une patinoire, comme dans une salle de danse, moins on y est et mieux on se sent à l'aise (ce qui est la logique même), d'autres prouveront que plus on est et plus on s'amuse.



Les émissions intéressantes:

Mardi 2 décembre:

Berlin: 20 h. 30, Benvenuto Cellini, opéra, Berlioz. — Francfort et Stuttgart: 20 h., concert par l'orchestre symphonique tzigane Béreny. — Vienne: 20 h., retransmission de la grande salle de concert. — Tour Eiffel: 20 h. 20, festival Claude Debussy. — Milan, Turin, Gènes: 20 h. 50, Don Pasquale, opéra, Donizetti. — Oslo: 20 h., Samson et Dalila, opéra, Saint-Saëns.

Mercredi 3 décembre:

Munich et Königswusterhausen: 19 h. 35, Amelia ou Un Bal masqué, opéra, Verdi. — Berlin: 21 h. 10, Quatuors. — Francfort et Stuttgart: 20 h., concert par le chœur de la Cathédrale de Salzbourg. — Leipzig et Dresde: 22 h. 45, concert symphonique. — Londres: 21 h., concert symphonique. — Budapest: 19 h. 20, retransmission de l'opéra royal hongrois. — Milan, Turin, Gènes: 22 h., concert symphonique. — Rome et Naples: 21 h. 05, concert symphonique. — Prague, Ljubljana: 20 h., concert par la Philharmonie tchèque.

Jeudi 4 décembre

Francfort et Stuttgart: 20 h., Simone Bocanegra, opéra, Verdi. — Breslau et Gleiwitz: 20 h. 10, concert d'orchestre par la Philharmonie. — Londres: 20 h. 30, concert symphonique. — Vienne: 19 h. 35, Die rote Gred, opéra, J. Rittner. — Milan, Turin, Gènes: 20 h. 50, Don Pasquale, opéra, Donizetti. — Rome et Naples: 20 h. 50, L'Ami Fritz, Mascagni.

Vendredi 5 décembre:

Königswusterhausen: 20 h., La Vénus chantante, opérette, Ed. Künnecke. — Munich: 21 h., concert symphonique. — Stutt-

gart et Francfort: 20 h., concert de Noël par l'orchestre de la Philharmonie de Stuttgart. Vienne: 19 h., musique de chambre. — Budapest: 19 h. 30, retransmission de l'Opéra royal hongrois. — Rome et Naples: 20 h. 30, La belle Hélène, opérette, Offenbach. — Prague: 19 h. 51, Le Miracle de St-Nicolas, légende pour soli, chœur et orchestre.

Samedi 6 décembre:

Stuttgart et Francfort: 20 h. 15, concert par l'orchestre de la Philharmonie de Stuttgart. — Leipzig et Dresde: 0 h. 30, concert de nuit par l'Orchestre symphonique de Leipzig. — Londres: 22 h., musique de chambre. Budapest: 19 h. 30, concert de gala donné à l'Opéra royal hongrois. — Milan, Turin, Gènes: 20 h. 50, opérette.



LES FELICITATIONS AU ROI DE NORVÈGE

Le président de la Confédération a adressé au roi de Norvège à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son avènement au trône le télégramme suivant:

« Au moment où Votre Majesté célèbre le vingt-cinquième anniversaire de son avènement au trône, le Conseil fédéral, interprète du peuple suisse, s'associe à la joie de la Maison royale et du peuple norvégien. Il forme des vœux chaleureux pour le bonheur personnel de Votre Majesté et pour la prospérité de la Norvège, si heureusement unie à la Suisse par les liens de la plus confiante amitié. »

Sa Majesté Haakon VII a répondu par un télégramme conçu en ces termes:

« Je vous remercie bien vivement, Mons. le Président des vœux que vous m'adressez à l'occasion de mon vingt-cinquième anniversaire. »

UNE RÉUNION CATHOLIQUE A PARIS

Mgr. Besson y assistait

Sur l'initiative du groupe français de l'Union catholique d'études internationales et de la Ligue catholique française pour la justice et la paix internationales, une réunion s'est tenue à Paris.

A cette occasion, Sir Eric Drummond, secrétaire de la S. d. N., a félicité ces associations de leur activité et de l'importance et du concours qu'elles apportent aux travaux de la S. d. N. La séance commémorative a été présidée par le cardinal Verdier, aux côtés duquel se trouvaient Mgr. Maglione, nonce apostolique à Paris, Mgr. Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, et M. de Montebach, représentant le secrétariat de la S.d.N.

Le cardinal Verdier, en conclusion des allocutions prononcées par les diverses personnalités présentes, a demandé aux catholiques étrangers de se mieux connaître et, reprenant cette parole de l'Évangile, il a dit: Peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science rapproche de Dieu. Peu de connaissance mutuelle éloigne de la paix, beaucoup de connaissance mutuelle rapproche de l'esprit de paix.

BAGARRES EN HOLLANDE

A l'occasion de la discussion sur les secours aux chômeurs, au Conseils communaux de Harlem et de Rotterdam, des bagarres se sont produites dans la rue entre sans-travail et agents de police. A Rotterdam, des conseillers en sont même venus aux mains, la police de Harlem ayant lancé des chiens contre les chômeurs manifestant, ce qui a provoqué l'indignation de la population.

Femme de chambre

capable, cherche place.

S'adr.: bureau du journal.

Echange

Désire échanger petite voiture automobile torpédo 4 places, 6-8 HP., contre vins du Valais 1930. Convientrait pour voyageurs. Offres au Café du Manège, Lausanne.

On cherche

à acheter aux environs de Sion une vigne d'environ 2 à 3000 m2, avec un peu si possible. S'adr. sous chiffres 777 au bureau du journal qui transmettra.

CHANGES A VUE

	Offre	Demande
Paris	20,15	20,35
Berlin	122,80	123,20
Milan	26,90	27,10
Londres	25,—	25,10
New-York	5,15	5,18
Vienne	72,50	72,80
Bruxelles	71,80	72,10

Sion, le 1er décembre 1930.

WISA GLORIA



Notre grande Exposition de Jouets est ouverte

NE MANQUEZ PAS DE LA VISITER

E. CONSTANTIN

CLINIQUE DE POUPÉES

A LA BONNE MEMAGERE -- TELEPHONE 307



